

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2017

RAPPORT DE PRESENTATION DELIBERATION N° 01

Objet : Approbation du rapport d'orientation budgétaire 2017 et débat d'orientation budgétaire

Dossier suivi par :

M. Guy GEOFFROY, Député-Maire
M. Christian GHIS, Maire-adjoint
Mme Ghislaine BESNARD LE BLANC, Directeur Général des Services

Comme l'an passé, le conseil municipal doit débattre sur les orientations budgétaires de l'année, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, à partir d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB).

La loi NOTRe du 7 août 2015 a en effet introduit des nouvelles dispositions pour les communes de notre strate :

- Obligation de produire un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Obligation d'inclure dans ce rapport l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, l'évolution des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.
- Obligation de transmission du ROB au préfet et au président de l'EPCI dont la commune est membre.
- Obligation de délibérer sur ce ROB.
- Obligation de publication du document.

Vous trouverez en annexe le rapport d'orientation budgétaire 2017.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Le Député-Maire

Guy GEOFFROY